

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 18 mars 2020

Dans le contexte de crise liée au Covid-19, la CCI Haute-Savoie est en ordre de marche

La CCI maintient les services indispensables aux entreprises :

- Visas des documents destinés à l'exportation,
- Centre de formalités des entreprises,
- Informations et conseils aux entreprises,
- Formations à distance pour nos étudiants et pour les dirigeants et salariés qui le souhaitent.

« Toutes les équipes CCI sont mobilisées afin d'assurer le bon déroulement de ces activités avec le même niveau de qualité, de réactivité qu'à l'accoutumée. Tous les outils digitaux nécessaires ont été mis en place pour cela et le lien est permanent avec les services de l'Etat pour gérer cette crise et ses conséquences » explique Guy Métral, Président de la CCI Haute-Savoie.

>> Détails sur [notre site](#) des nouvelles procédures de contact pour chaque service de la CCI.

La CCI met en place des formations à distance

L'École by CCI Haute-Savoie continue son fonctionnement en distanciel avec ses 250 étudiants et maintient ses recrutements en adaptant les modalités de sélection pour la rentrée prochaine.

Le Centre de formation continue adapte et poursuit ses activités avec des dispositifs de formation à distance notamment dans l'enseignement des langues. « C'est un sujet qui va prendre de l'importance dans les prochains jours/semaines. Certaines entreprises vont mettre en œuvre des formations à distance pour maintenir et développer la motivation et les compétences de leurs salariés. CCI formation enregistre déjà des demandes en ce sens » explique Guy Métral.

Contact CCI formation : 04 50 33 72 00 / info@formation-cci.fr

La CCI renforce depuis plusieurs jours l'accompagnement des entreprises haut-savoyardes mises en difficultés par cette épidémie.

Guy Métral, président de la CCI Haute-Savoie tient à faire savoir à tous les chefs d'entreprises - indépendants, TPE, PME, grand groupes - que les collaborateurs de la CCI Haute-Savoie sont disponibles pour aider les entreprises en difficultés : « Les impacts sont très importants pour toutes les activités ! Et nombreuses sont les entreprises qui auront besoin de soutien pour passer avec le moins de dommages possibles cette crise sanitaire inédite. Il faut qu'elles sachent que la CCI est là pour les aiguiller, pour les orienter parmi toutes les mesures proposées par l'Etat. La CCI Haute-Savoie est en lien direct avec les services de l'Etat sous l'égide de Monsieur le Préfet. Ainsi la CCI a fait la synthèse des différents dispositifs ; Des conseillers CCI sont disponibles au téléphone ou par mail tous les jours pour accompagner chaque entreprise de manière personnalisée sur les différents leviers à actionner afin de passer ce cap difficile. »

>> Mise en place d'un numéro unique pour les entreprises en difficultés : 04 50 33 72 00 / entreprises@haute-savoie.cci.fr

>> Informations mises à jour quotidiennement sur le site internet de la CCI : [Page dédiée](#)

Une enquête flash avec déjà près de 300 réponses collectées

La CCI a également un rôle de remontée d'information sur la situation économique locale et a mis en place pour se faire [une enquête flash](#) à laquelle toutes les entreprises du territoire sont invitées à répondre.